

La dette émergente séduit les investisseurs français

Mieux vaut de la dette brésilienne que portugaise ! Pour certains investisseurs, l'affaire est entendue, l'ancienne colonie portugaise offre désormais de meilleures perspectives d'investissement, surtout dans un contexte de crise des « périphériques » de la zone euro. La dette émergente des Etats, notamment en devise locale, a conquis ses lettres de noblesse depuis la crise de 2008, où elle a démontré sa relative résistance. Les allocations sur cette classe d'actifs « s'élèvent en moyenne à 4 % de l'encours des portefeuilles des souscripteurs et 3 % des actifs conseillés par les distributeurs du panel (1), ce qui représente au total un encours investi de plus de 4,5 milliards d'euros. Et les événements récents ayant affecté les dettes souveraines de la zone euro n'ont fait qu'accroître cet accroissement de l'intérêt pour les produits de dette émergente », cons-

tent les auteurs de l'étude, Richard Bruyère, président d'Image & Finance, et Frédéric Lejeune, responsable de l'équipe « business développement » d'Aberdeen pour la France et Monaco.

Plus d'un acteur sondé sur deux est exposé sur cette classe d'actifs, en privilégiant les fonds spécialisés car ce type de gestion nécessite des moyens (analystes...) importants. Un quart de ceux qui n'y sont pas encore exposés envisagent de l'être à l'avenir. Une meilleure information et connaissance de ces marchés les y aideraient grandement.

Echelle des risques

Un tiers des investisseurs concernés intègre la dette émergente à leurs investissements globaux sur les émergents (actions et obligations), les deux tiers restants l'intègrent dans leur poche obligataire. C'est cette dernière approche qui tend à



La Banque centrale du Brésil.

se généraliser, les obligations des pays émergents venant se positionner à côté des traditionnelles OAT françaises et T-Bonds américains. Objectif ? Apporter de la diversification et surtout un rendement supplémentaire, ces titres offrant une rémunération supérieure à celle des obligations des pays développés, ce que les sondés anticipent encore durant les trois à cinq années à venir.

Mais c'est la contrepartie aussi de risques plus importants. De quoi causer quelques tracasseries à des clients trop frileux et peu sophistiqués. « Nos clients ont déjà du mal à comprendre que l'on puisse perdre de l'argent sur une obligation française, donc ce n'est même pas la peine de leur proposer une obligation émergente », met en avant un « réseau », qui juge cette classe d'actifs encore

trop « exotique » et risquée pour le grand public. En effet, l'autre moteur de performance des obligations émergentes en devises locales est l'appréciation de leur monnaie. L'évolution du change est ainsi un des risques liés à ce type d'investissement. Il est classé en deuxième position de l'échelle des risques, derrière l'inflation, qui apparaît comme le principal danger aux yeux des investisseurs français. L'instabilité politique de ces pays et le risque de liquidité (difficulté à entrer et sortir de ces marchés sans subir de pénalités trop fortes) constituent d'autres de leurs préoccupations.

Pour atténuer ces risques, les sondés recourent à la diversification géographique entre pays et sélectionnent des gérants aux approches variées. Aujourd'hui, l'offre des gérants sur la dette émergente est principalement composée de fonds investissant dans les titres d'Etat. Les obligations des entreprises émergentes constituent à terme le prochain « gisement de performance », comme le prévoit un multigérant. Seulement, ces titres « sont encore en majorité perçus comme plus risqués que les obligations de sociétés des pays développés, essentiellement pour des raisons de manque de transparence et d'informations », estiment les auteurs de l'étude.

NESSIMAIT-KACIMI

(1) Panel de 27 distributeurs et 31 souscripteurs, interrogés entre juin et septembre 2010.

LES CIVETS, NOUVEAUX CONCURRENTS DES BRIC

Après les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), les CIVETS (Colombie, Indonésie, Vietnam, Egypte, Turquie, Afrique du Sud) viennent s'ajouter au menu des investisseurs. Ce sont les nouveaux pays émergents à la mode. Moins matures que les BRIC, ils offrent néanmoins aux investisseurs un cadre relativement sécurisé à leurs placements (stabilité politique, réglementa-

tion...), que ce soit sur la dette ou les actions, avec des perspectives de croissance de leurs économies très attrayantes à moyen terme. S'ils n'atteindront jamais l'importance de leurs aînés dans les portefeuilles des gérants internationaux, ils leur offrent une diversification appréciable car ils sont moins corrélés que les BRIC aux grands marchés développés (Etats-Unis et Europe).